



MAIRIE DES VARENNES

31450 VARENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022

Délibération N°2022-11-22

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le

ID : 031-213105687-20221130-D2022_11_22-DE



L'an deux mille vingt deux, le mercredi trente novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune des VARENNES (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUX, Maire.

Présents : Iris BARDIN, Christian BOUHOT, Philippe GOUX, Emmanuel JEAN, Xavier MELLET, Elsa MERICQ, Cédric PENARD, Nadine REVELLAT, Nathalie STEPHAN

Absente excusée : Vanessa LOBO

Procuration : Vanessa LOBO a donné procuration à Xavier MELLET

Secrétaire de séance : Elsa MERICQ

ACHAT AUTO-LAVEUSE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors du dernier conseil municipal, il a été discuté d'acheter une auto-laveuse pour la salle des fêtes.

Il a chargé les membres de la commission voirie de demander des devis à des entreprises qui proposent ce type de matériel.

La commission a reçu et étudié trois devis (MPM, ETS MELIX, SODICOM) et a sélectionné le devis de la Société SODICOM.

Cette société propose une AUTOLAVEUSE RA 355 IBC avec batterie pour un montant de **3047.70 HT** soit **3657.24 TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 10 Voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention, décide :

- D'accepter le devis de la société SODICOM pour un montant de 3047.70 HT soit 3657.24 TTC
- De charger Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département,
- De charger Monsieur le Maire d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents afférents à ce dossier,
- De prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Varenes, le 1 décembre 2022.

Mr Philippe GOUX,

Maire



Nombre de conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 9

Absente excusée : 1

Procurations : 1

Votants : 10

Mme Elsa MERICQ,

Secrétaire de Séance

